



Deux fois plus de flashes À WAVRE ET WATERLOO

▶ On a enregistré moins d'infractions de roulage en 2018 mais le nombre d'excès de vitesse a explosé dans certaines zones.

▶ **BRABANT WALLON** Les polices locales luttent quotidiennement contre les comportements à risque en voiture. Portable au volant, conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, absence du port de la ceinture, excès de vitesse, etc., sont autant d'infractions au code de la route que les zones de police tentent de sanctionner avec les moyens qui sont les leurs.

L'an dernier, les infractions routières dans le Brabant wallon ont diminué de 6% par rap-

port à 2017, tant sur les voiries communales que sur les autoroutes et les nationales. Le nombre de P-V. pour excès de vitesse, la catégorie d'infractions la plus courante, reste important mais a diminué de 2%. On en a rédigé 151 783 en 2017 et 148 532 en 2018.

Bonne ou mauvaise nouvelle? "Je me réjouis quand il n'y a pas de P-V. et quand il y a beaucoup de P-V.", sourit Michel Vandewalle, le chef de corps de

la zone de police de Waterloo, qui a enregistré une forte hausse de procès-verbaux pour vitesse en 2018. C'est que le nombre d'infractions pour excès de vitesse peut traduire soit l'intensité des contrôles, soit un changement dans les comportements des automobilistes. Difficile donc de savoir s'il faut se réjouir ou pas lorsque le nombre d'infractions de roulage augmente, comme c'est le cas à Waterloo

(+150% en un an) et à Wavre (+107%). Ce qui est en tout cas positif, c'est que la zone de Waterloo a enregistré 20% d'accidents avec dégâts corporels en 2018.

LA ZONE DE POLICE wavrienne a quant à elle mis l'accent l'an dernier sur les contrôles de vitesse sur ses voiries. Résultat, les procès-verbaux pour excès de vitesse ont plus que doublé: ils étaient au nombre de 10 826 en 2017 contre 5 290 un an plus tôt. "Notre objectif est clair: on veut contrôler 1 million de véhicules, commente le chef de corps de la zone Bernard De Maertelaere. L'an dernière, on en a contrôlé environ 848 000, on devrait atteindre notre objectif cette année. Ce chiffre m'intéresse d'ailleurs plus que le nombre de P-V. distribués."

ET LES CONTRÔLES ne vont faire que s'intensifier dans les deux zones de police, toutes deux dotées désormais du super-radar mobile NK7 qui flashe jusqu'à six bandes de circulation, de jour comme de nuit et qui continueront à louer le Lidar de la Région wallonne pour le placer aux endroits sensibles de leur territoire. Notons enfin que la zone de Wavre aura encore un outil supplémentaire dès la mi-juin: les cinq radars fixes dans lesquels un boîtier tournera sans cesse.

Moins d'infractions, moins d'accidents aussi

BRAINE-L'ALLEUD La baisse du nombre des infractions de roulage constatées à Braine-l'Alleud en 2018 traduit-elle aussi une moindre activité policière dans ce domaine? Pas impossible mais si on croise les chiffres avec ceux donnés cette semaine par la zone de police, il faut aussi constater que les routes brainoises deviennent plus sûres, malgré l'augmentation de la population et du trafic routier.

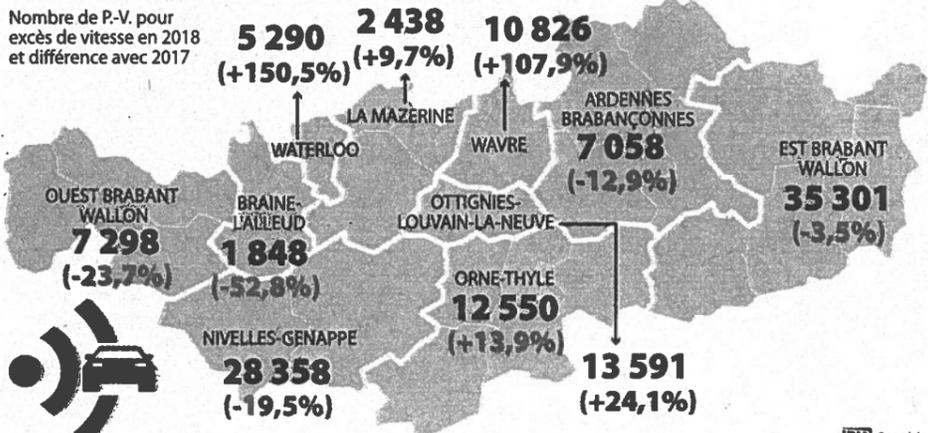
La zone de police n'a enregistré l'an dernier que 95 accidents avec lésions corporelles, ce qui constitue le meilleur chiffre depuis 2010. Ces accidents ont provoqué 114 blessés légers (contre 127 en 2017), aucun décès et quatre blessés graves - tous des usagers faibles! - seulement.

Étonnant aussi: si on groupe les accidents par tranches horaires critiques, on s'aperçoit que les nuits de week-end sont bien moins dangereuses à Braine-l'Alleud que d'autres périodes comme le lundi de 16h à 20h (8,42% des accidents enregistrés), le mercredi aux mêmes heures (10,53%) ou le vendredi de 10h à 16h (9,47%).

V.F.

LES P.-V. POUR EXCÈS DE VITESSE EN 2018

Nombre de P.-V. pour excès de vitesse en 2018 et différence avec 2017



Source: Police fédérale

IPM Graphics

S.G.

"NOUS VERBALISONS PLUS INTELLIGEMMENT"

▶ Pour ne pas noyer les services du parquet, la zone a mis la pédale douce sur les flashes.

▶ Si le nombre d'infractions en matière de vitesse diminue dans la zone de police Nivelles-Genappe, il n'est pas tout à fait certain que cela soit dû à une plus grande prudence des conducteurs. Pas seulement en tout cas. Du côté de la police locale, le rapport d'activités 2018 rendu public cette semaine apporte

une nuance.

"Contrairement aux statistiques concernant l'alcool, le nombre de perceptions immédiates en matière de vitesse est nettement moins important que l'an dernier, précise le document. En effet, les directives du parquet nous ont imposé une diminution des contrôles de vitesse, malgré le

radar semi-fixe (Lidar) mis à disposition par la Région wallonne. Sur près de 42 000 véhicules contrôlés, 12% roulaient au-dessus de la vitesse tolérée."

LORS DE LA PRÉSENTATION de ces statistiques, le commissaire divisionnaire Pascal Neyman, a confirmé avoir mis la pédale douce sur les flashes, pour ne pas noyer les services du parquet qui manquent d'effectif, et ainsi risquer de casser la chaîne avec en bout de course des

P.-V. qui seraient classés sans suite faute de temps pour les traiter tous.

"Ce que nous avons décidé de faire, c'est verbaliser plus intelligemment, précise le chef de zone. Tout en se concentrant sur les endroits problématiques, on est plus mobiles, on déplace les radars, on varie les tranches horaires... L'idée est d'augmenter la probabilité d'être pris dans l'esprit des usagers, pour induire une conduite plus responsable."

V.F.